

Bilan de compétences pour confirmer ou construire son projet professionnel

Durée: 16 heures d'entretiens individuels en visioconférence, réparties sur plusieurs semaines.

Des travaux personnels guidés peuvent être proposés entre les rendez-vous. Ils ne sont pas comptabilisés dans les 16 heures d'accompagnement.

Profils des stagiaires

Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours, confirmer un projet professionnel, préparer une évolution ou envisager une reconversion.

Prérequis

Aucun prérequis de niveau ou de diplôme.

Pour suivre le bilan à distance, le bénéficiaire doit disposer d'un ordinateur ou d'une tablette avec caméra et microphone, d'une connexion Internet et d'une adresse électronique.

Accessibilité : Noitulos / solutionN accueille les personnes en situation de handicap et étudie les adaptations possibles en fonction des besoins exprimés.

Contact : contact@noitulos-solution.com

Objectifs pédagogiques

- Analyser son parcours professionnel et personnel.
- Identifier ses compétences, ses aptitudes et ses motivations.
- Repérer ses compétences transférables et ses axes de développement.
- Confirmer un projet professionnel ou explorer de nouvelles pistes.
- Vérifier la cohérence et la faisabilité du projet.
- Construire un plan d'action adapté.

Contenu de la formation

Phase préliminaire

- Analyser la demande et les attentes du bénéficiaire.
- Définir les objectifs personnalisés du bilan.
- Présenter le déroulement, les méthodes et les outils utilisés.
- Confirmer l'engagement volontaire du bénéficiaire.

Phase d'investigation : Faire son bilan personnel et professionnel

- Analyser les étapes et les expériences significatives de son parcours.
- Identifier ses compétences, ses aptitudes, ses valeurs et ses motivations.
- Repérer ses compétences transférables, ses ressources et ses axes de développement.
- Définir les environnements et les conditions de travail recherchés.

Construire ou confirmer son projet professionnel

- Étudier le projet envisagé ou explorer de nouvelles pistes.
- Rechercher des informations sur les métiers et les secteurs d'activité.
- Réaliser, si nécessaire, des enquêtes métiers.
- Identifier les compétences et les formations éventuellement nécessaires.
- Analyser le marché de l'emploi et les conditions d'accès au métier.
- Vérifier la cohérence et la faisabilité du projet.

Phase de conclusion

- Formaliser le projet professionnel retenu.
- Identifier les points d'appui et les points de vigilance.
- Prévoir une solution alternative lorsque cela est nécessaire.
- Construire un plan d'action avec des étapes et des échéances.
- Remettre un document de synthèse personnel et confidentiel.
- Proposer un entretien de suivi à six mois.

Organisation de la formation

Les points forts de l'accompagnement

- Accompagnement individuel et personnalisé par une consultante spécialisée.
- Entretiens réalisés entièrement en visioconférence.
- Parcours adapté aux besoins et aux objectifs du bénéficiaire.
- Analyse des compétences, des motivations et de la faisabilité du projet professionnel.
- Utilisation d'outils d'exploration professionnelle et de tests psychométriques selon les besoins.
- Remise d'un document de synthèse confidentiel et d'un plan d'action personnalisé.
- Entretien de suivi proposé six mois après la fin du bilan.

Equipe pédagogique

Consultante spécialisée en bilan de compétences et accompagnement des transitions professionnelles.

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme extranet / E-learning Digiforma pour les accompagnements en distanciel.
- Rendez-vous Visio réguliers avec la consultante pour être accompagné tout au long du bilan de compétences.
- Documents supports d'accompagnement disponibles en ligne.
- Questionnaires et grilles d'analyse du parcours, des compétences et des motivations.
- Exercices d'exploration et d'analyse de situations professionnelles.
- Outils d'identification des compétences transférables.
- Ressources sur les métiers, les formations et le marché de l'emploi.
- Trame d'enquête métier et support de construction du plan d'action.
- Tests psychométriques proposés selon les besoins et analysés avec la consultante.
- Mise à disposition en ligne des documents supports pendant toute la durée du bilan de compétences.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Entretien préalable.
- Convocations aux rendez-vous.
- Feuilles de présence électroniques.
- Historique des rendez-vous réalisés en visioconférence.
- Durée et traces de connexion du bénéficiaire sur la plateforme E-learning.
- Questionnaires et travaux réalisés.
- Points d'étape réguliers avec la consultante.
- Évaluation de l'atteinte des objectifs en cours et en fin de bilan.
- Remise du document de synthèse et d'une attestation de réalisation.

- Formulaire d'évaluation du bilan de compétences.
- Questionnaire de satisfaction en fin d'accompagnement.

Le bilan de compétences ne donne pas lieu à un examen ni à une note finale.

Organisation de la formation

- Un entretien préalable gratuit et sans engagement est réalisé avant l'inscription afin d'analyser les besoins du bénéficiaire, de présenter le déroulement du bilan et de vérifier que l'accompagnement correspond à son projet.
- Les 16 heures d'accompagnement sont réalisées en visioconférence, selon un calendrier défini conjointement avec le bénéficiaire.
- Des travaux personnels guidés peuvent être proposés entre les séances : questionnaires, recherches documentaires, enquêtes métiers ou analyse d'offres d'emploi. Ces travaux ne sont pas comptabilisés dans les 16 heures d'accompagnement.
- Le bénéficiaire peut contacter la consultante ou l'organisme par courriel ou par téléphone pendant toute la durée de l'accompagnement.

Mise à jour le 22/06/2026